

L'industrie automobile connaît des difficultés croissantes. En effet, après avoir été durement touché par les crises successives^(*), ce secteur est désormais bridé par la pénurie mondiale des matériaux semi-conducteurs qui engendre une réduction de la production et un allongement des délais de livraison, tandis que l'électrification des véhicules rebat les cartes des lieux de production.

Qu'en est-il de l'emploi dans le plus grand secteur industriel francilien ? Point de situation.

(*) Cf. France Stratégie : Localisation de la production automobile : enseignements sur l'attractivité et la compétitivité

■ L'emploi se replie à un rythme important

Fin septembre 2021, la fabrication automobile représente 0,7 % de l'emploi privé francilien, ce qui correspond à 33 800 salariés. Sur un an, l'industrie automobile a vu ses effectifs fondre de 4,8 %, avec 1 700 emplois en moins. Les pertes d'emplois sont majoritairement le fait des constructeurs automobiles. Sur cinq ans, la chute des effectifs atteint 13,8 %, soit 5 400 emplois nets perdus. Cette forte contraction est principalement due aux trois dernières années, les trois précédentes (2016, 2017 et 2018) ayant accusé des pertes moins marquées.

Dans le même temps, la masse salariale de l'ensemble de l'industrie automobile rebondit fortement sur un an mais cette hausse est purement mécanique. En effet, le secteur a eu un recours important au chômage partiel en 2020 mais celui-ci a fortement baissé sur les trois premiers trimestres 2021.

■ Une polarisation géographique et une prédominance des constructeurs

Au 30 septembre 2021, les salariés sont très majoritairement situés dans l'Ouest de l'Île-de-France, en particulier dans les Yvelines (78,7 % des salariés) et dans une moindre mesure dans les Hauts-de-Seine (8,8 %). La concentration salariale dans les Yvelines s'accroît du fait d'un repli moindre de l'emploi dans ce département comparé à la moyenne régionale (-4,5 %).

Les constructeurs représentent 87,3 % des effectifs de l'industrie automobile francilienne tandis que les 12,7 % des effectifs restants sont des équipementiers. Cette prédominance des constructeurs contraste avec l'équilibre global qu'on retrouve au niveau national entre constructeurs et équipementiers, qui représentent respectivement 49,4 % et 50,6 % des salariés. Cette structure particulière n'empêche pas l'Île-de-France de maintenir sa part dans le total des emplois français du secteur depuis plus de 10 ans. Cette part très stable oscille entre 19 % et 22 %.

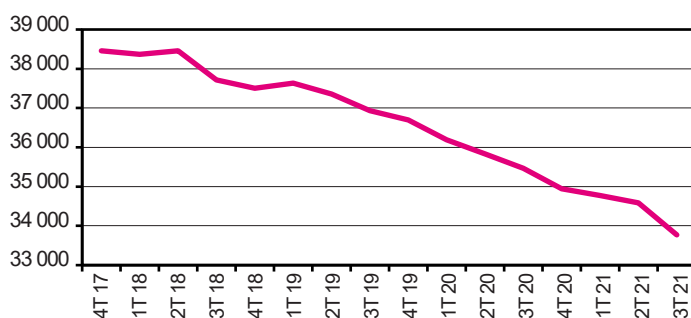
■ Des embauches très faibles

Dans un contexte de réduction des effectifs, les embauches sont tombées à des niveaux très bas ces dernières années et la crise sanitaire a accentué la tendance. La comparaison sur les 9 premiers mois de l'année 2021 par rapport aux 9 premiers de 2020 ne fait pas apparaître un véritable rebond du niveau des DPAE hors intérim. Ainsi, moins de 2 100 embauches, dont 900 en CDI, ont eu lieu durant les trois premiers trimestres 2019. En outre, la mobilité professionnelle semble toujours limitée dans le secteur : toujours en 9 mois, le taux de renouvellement en CDI de l'industrie automobile n'atteint que 2,7 % contre 21,0 % pour l'ensemble des activités franciliennes.

Contact (département Statistiques) : stats.idf@urssaf.fr

Fluctuation des effectifs salariés

Nombre de salariés



Sources : Urssaf - Acoess

Masse salariale, effectifs et établissements dans l'industrie automobile

	À Fin 3 ^e trim. 2021	Évolution 3T21/3T20 ⁽²⁾	Évolution 3T21/3T16 ⁽²⁾
Masse salariale ⁽¹⁾	2 179	+ 8,9 %	+ 0,0 %
Effectifs	33 766	- 4,8 %	- 13,8 %
Établissements ⁽³⁾	170	- 3,4 %	- 7,6 %

(1) en millions d'euros.

(2) comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale et le SMPT.

(3) nombre d'établissements d'au moins 1 salarié. Sources : Urssaf - Acoess

Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur les 9 premiers mois 2021 (en milliers)

	CDI	CDD longs	CDD courts
Industrie Automobile	0,9	1,1	0,0
Poids Industrie Automobile	45,1 %	53,1 %	0,7 %
Poids du Secteur Privé	20,9 %	13,2 %	66,0 %

Sources : Urssaf - Acoess

— À propos des données...

Les données proviennent des déclarations des employeurs du régime général. Elles sont non désaisonnalisées. Le champ de l'étude a été délimité par rapport aux définitions de la nomenclature NACE (Division 29 : Industrie automobile) et comprend les constructeurs et les différents équipementiers automobiles.

AVERTISSEMENT : l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN et les désaisonnalisations sont opérées sur des séries mensuelles et non plus trimestrielles (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Stat'ur Conjoncture n° 332).